

Michel PARENTY

LES VIEUX MANOIRS DU BOULONNAIS DE ROGER RODIÈRE

d'après les clichés de James Gates

Seconde édition considérablement augmentée selon les vœux de Roger Rodière, présentée, complétée, annotée, composée, illustrée et éditée par Michel Parenty

Préface de Frédéric CUVILLIER

*Ministre délégué
chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche*

I

Madame, Monsieur,

Lorsque parcourant la campagne, j'aperçois une vieille bâtisse, connue ou exceptionnellement inconnue, inévitablement je songe aux pages de ce fameux livre : *Les vieux manoirs*¹ *du Boulonnais*. Alors, les textes de Roger Rodière me roulent dans la tête, éclairés furtivement des photographies de James Gates. À n'en pas douter, l'ouvrage est devenu pour moi une sorte d'entité corporelle attachée indissolublement, comme une servitude active, aux immeubles eux-mêmes. Et je ne crois pas être le seul à vibrer pour cet ouvrage ! À sa seule évocation, en effet, je vois se refléter dans le regard, tout à coup éclairé et attentif, de mes interlocuteurs, son caractère légendaire. Dans ces conditions, comment mieux faire, pour entretenir la flamme, que de publier la seconde édition attendue depuis si longtemps ! Elle était souhaitée par son auteur, mort en 1944 dans la douce consolation de cette perspective. Un premier fac-similé de l'édition originale est bien paru, en 1979, puis un second plus récemment, mais ces copies ne correspondent évidemment pas à la conception que Rodière se faisait d'une nouvelle édition.

Or, peu après la réimpression de 1979, le regretté Pierre-André Wimet me suggéra amicalement de relever les *addenda* de Rodière. Je m'y livrais incontinent, conscient d'être mandaté, *ipso facto*, pour mener à terme le beau projet. Le laissant décanter le temps de la nécessaire réflexion, le moment se révélait bientôt favorable pour m'acquitter de cette mission, au-delà même des souhaits exprimés par Rodière ; j'y ajoutais évidemment ma marque. C'est ainsi que je développe, autant que les sources de première main² me l'ont révélées, l'histoire du manoir et, au-delà, celle du domaine sur lequel il a été édifié et qui n'est autre qu'une vieille seigneurie.

1. Par manoir, il faut entendre, dans cet ouvrage, une demeure privée, élevée au XVI^e siècle ou au début du suivant, chef-lieu d'une seigneurie, d'un fief, comportant des systèmes de défense telles que tourelle montant de fonds ou en échauguette, meurtrières, archères, bretèches.

2. Les sources sont exclusivement celles de première main des archives publiques et privées analysées minutieusement. Les archives publiques (nationales, départementales, municipales, hospitalières) recèlent dans tous leurs fonds, y compris les

En ce qui concerne la forme, vous le savez, j'aime le livre en tant qu'objet. J'aime le papier. L'imprimerie m'a toujours fasciné. C'est pourquoi j'accorde une très grande attention à la présentation. Je respecte les règles typographiques de l'imprimerie traditionnelle, compose les textes en un élégant caractère, et choisis un beau papier. J'accueille, avec grand enthousiasme, les nouvelles technologies informatiques et leurs évolutions incessantes qui me permettent de maîtriser, toujours un peu plus, la chaîne depuis le « manuscrit » jusqu'à la mise en page, qu'il s'agisse de la maquette, de la composition des textes, de la photogravure ou de la mise en place des images. J'ai même le bonheur d'aller au-delà puisque mon imprimeur, Frédéric Paillart, passionné par le beau livre, m'invite à participer au tirage des quadrichromies et des gris afin d'arbitrer sur les nuances et densités définitives.

À la vérité, ce qui me passionne, c'est avant tout la recherche et l'écriture, mais aussi la prise en charge du projet complet avec toutes ses facettes appartenant à des mondes très différents pour, en définitive, réaliser un beau livre fiable.

Et puis, pourquoi ne pas le confesser, ce projet est pour moi une grande aventure éditoriale, sinon la plus grande dans ma vie, mesurant ce que cet ouvrage représente pour le Boulonnais. Ce livre est l'une de ses richesses dans la mesure où il met en vedette un ensemble architectural typique. Pour cette raison, le souci de satisfaire les amateurs d'histoire des demeures et de l'art s'est doublé, dès l'origine, d'un autre, obsédant celui-là, d'appeler l'attention des propriétaires et des décideurs sur l'intérêt de préserver, dans son intégrité, ce patrimoine exceptionnel en France par sa densité et plus que jamais fragile.

*

* *

Ce beau livre, formé de cahiers cousus, de 360 pages, se présentera dans le format grand in-4° à la française (22,5 x 30,5), identique, bien entendu, à celui des *Châteaux et maisons de campagne du Boulonnais et des Pays conquis et reconquis*. Sous une couverture qui met en exergue le manoir des Tourelles à Échinghen, selon une aquarelle de Maenza, il comportera de nombreux clichés des manoirs et aussi la reproduction de nombreux documents et portraits inédits en quadrichromie ou en gris. L'impression sera composée dans l'élégant caractère Baskerville qui offre une italique, ici très utilisée³, plus lisible en corps de 12 que celle du Garamond, autre élégant caractère auquel j'ai traditionnellement recours. J'ai prévu un beau papier mat où se révéleront au mieux les quadrichromies et les gris. Espérant une belle souscription, j'ai maintenu cette qualité éditoriale habituelle, multipliant les illustrations en couleurs, en me basant sur un prix proche de celui actuel du tome III des *Gentilshommes et laboureurs du Boulonnais*, paru en 2006⁴, c'est-à-dire 93 euros (prix pour un ouvrage enlevé durant la période de souscription).

C'est avec plaisir que je me lance une fois encore dans cette aventure et avec grande confiance que je sollicite les souscripteurs. Ils détiennent, entre leurs mains, l'édition de ce premier fort volume et, par là même, la suite ! Par avance, merci.

L'ouvrage étant considérablement augmenté, je publie dans un premier tome les notices depuis Batinghen à Outreau jusqu'à Fromessent à Étaples (selon l'ordre retenu par Rodière).

plus insoupçonnés, des éléments documentaires susceptibles de concourir à « l'édification » de notices inédites. Les manuscrits de la Bibliothèque nationale et d'autres bibliothèques publiques sont toujours consultés avec profit, en particulier celle de Boulogne. Outre les manuscrits de toutes les époques de ce dernier établissement, je souligne d'emblée l'apport exceptionnel, pour l'iconographie largement développée, des dessins des manoirs dus au talent de Victor-Jules Vaillant.

3. On ne transige pas avec le respect qui est dû à Roger Rodière et à son œuvre si souvent pillée. Pour cette raison, mes *addenda* sont composés en *italique*, visibles au premier coup d'œil ; excepté le chapitre préliminaire entièrement de ma main.

Les *addenda* de Roger Rodière figurant dans la première édition, en fin d'ouvrage, et les suppléments inédits qu'il a accumulés de 1925 jusqu'à sa mort, sont intégrés dans les notices concernées. Les sources, y comprises leurs cotes, souvent réécrites par moi, sont renvoyées en note de bas de page. L'ensemble est composé en **romain**.

4. Depuis la sortie de cet ouvrage, le prix du beau papier a augmenté de 20 % et il m'en faudra deux tonnes !

Notices du tome I selon l'ordre retenu par Roger Rodière

Battinghen à Outreau, **Bédouâtre** à Saint-Martin-Boulogne, **Belle-Isle** à Échinghen, **Bois-du-Coq** à Alincthun, **Brugnobois** à Surques, **Cahen** à Licques, **les Camps-Greslins** à Questrecques, **la Cense** à Pittefaux, **Chailly** à La Capelle-lès-Boulogne, **le Chocquel** à Belle-et-Houllefort, **Colincthun** à Bazinghen, **Contery** à Carly, **la Converserie** à Saint-Étienne-au-Mont, **Dalles** à Lacres, **le Manoir** à Doudeauville, **les Tourelles** à Échinghen, **le Fort** à Estréelles, **le Fayel** à Lefaux, **le « viel chastel »** et **le château** de Fiennes, **le Fort** à Questrecques, **la Fresnoye** à Crémarest, **Fromessent** à Étales.

Ces notices sont précédées d'un long chapitre historiographique intitulé « Les vieux manoirs du Boulonnais, une histoire d'amour » qui est un hommage à mes devanciers ; ceux qui ont appelé à la réalisation d'un ouvrage consacré aux manoirs du Boulonnais et ceux qui ont participé à sa concrétisation et ses suites.

Index des patronymes cités

Abot de Bazinghen, Abrehan, Acary, Adam, Allan, Ancquier, Auber, Aubry, Autricque, Babou de la Bourdaisière, Baïart, Ballin, Barrau, Bary, Baudelicque, Baudoux-Rousseau, Bavière, Bavière (de), Baynast (de), Baynast de Septfontaines (de), Beaubos, Beaumont (de), Beauval, Béclin, Belin (de), Belzunce (de), Ben-Hamy, Bernard, Béthune des Planques, Bigarre (de), Bigot, Blangy, Blondel de Joigny, Bodart (de), Boffles (de), Boidart, Bomy, Bouclet, Boulainvilliers (de), Boulogne, Bouly, Bourbon (de), Bourgogne (de), Bourgois, Bournonville (de), Bourroux, Bours (de), Boutillier, Boutté, Brebion, Brebion-Dandre, Bresdoul (de), Bretagne (de), Brian, Briedewater, Brienne (de), Brimeu (de), Brisce (de), Brisce, Broutin, Brunel (de), Brunet, Brÿas-Royon (de), Buffon, Buimont (de), Caboche (de), Cadet, Caillac (de), Caillat, Calhem (de), Calonne (de), Camoisson(de), de Camouchon, Campagne (de), Campaigne-Godinchun (de), Cannesson (de), Capry, Caqueray (de), Cardoso, Caresse (de), Carmier, Carry, Caux, Cayeu-Longvilliers, Charles Quint, Charles V, Charles-le-Chauve, Charny (de), Châtillon (de), Chaumont (de), Chauvelin, Chinot (de), Chinot de Chailly, de Fromessent (de), Chomel, Choquet, Ciceri, Clerc, Cluses, Cochepin, Compiègne, Condé (de), Connelly de Guémy, Constant Brebion, Cop(p)in, Copin de Miribel, Cormasson (de), Cornuel, Costé, Couëspel (de), Coulomby (de), Courteville (de), Courtois, Cousin, Couvelaire, Crépin, Crézecques (de), Crombecque, Croquelois, Croÿ (de), Cugny, Cuvillier, d'Aigneville, d'Alençon, d'Ambron, d'Artois, d'Aumont, d'Autriche, d'Egmont, d'Elbœuf, d'Escault, d'Estampes, d'Estaples, d'Estrées, d'Haf-frengues, d'Harcourt, d'Harcourt, d'Héricault, d'Hinnisdal, d'Hozier de Sérigny, d'Isque, d'Ocoche, d'Osterel, d'Ostove, d'Urre, Daguebert, Dairayne, Dandre, Danel, Dasquet, Dauvergne, Davault, David, Defosse, Delaborde, Delacre, Delannoy, Delcampo, Deldrève, Deledresve, Deldrève de La Rémondrie, Delhaye, Delozière, Delpierre, Delsaux, Delys, Delye, Denis, Déricault, puis de Ricault, dit d'Héricault, des Essarts, des Essarts de Meigneux, des Fontaines, des Marqués, Desandrouin, Descault, d'Escault, Desenclos, Desombre, Destailleur, Destampes, d'Estampes de Valençay, Destissacq, Destré, Dexson, Dezoteux, Dorengue, Doret, Dormy, Doublet de Bandeville, Dremille (de), Drobecq, Drouart, du Bernet, du Biez, du Blaisel, du Blaisel de Wirwignes, Dublaisel, du Bos, du Bosquel, du Brœucq, du Bucquet, du Guesclin, du Halde, du Quesne, du Soulier, du Tertre, du Tertre d'Elmarcq, du Val, du Wicquet, Dubois, Dubosc, Dubus, Duchesne, Ducrocq, Dulo(t), Dumont, Dumoulin, Dupin, Dupont, Dupré, Duquesne de Clocheville, Durand, Dutertre, Duthoit, Duval, Édouard III, Émarcq, Enlart, Fardoux, Fayeulle, Féron, Feuillette, Fiennes (de), Fiennes de La Planche (de), Flahau(l)t, Flahau(l)t (de), Flandre (de), Flipo, Fontaine, Fontanieu (de), Forges (de), Fosses (de), Fossette, Foucquesolles (de), Fourdin, Fourdinier, Fourmentin, Fournier, Fourtet, Fovet, Framery, Framery (de), François Ier, François II, Francqueville d'Abancourt (de), Fremehesem (de), de Fromessent, de Fromessent, Frohard (de), Froissart, Gallini (de), Ganneron, Garnier, Gars (de), Gastoul, Gates, Gaudon, Gavel, Gavre (de), Généau, Généau de Mieurlle, Gennes (de), Georget, Gill, Gilles de Fontenailles, Girschig, Godefroy, Goudalle, Gourlain, Gouy (de), Grandsire, Gressier, Grésy, Grimoult, Griveau, Gros, Guémy (de), Guilbert, Guio, Guiselin (de), Guizelin (de), Guiselin de Fromessent (de), Habart, Hache, Haffrengue (de), Affrengue, Haigerné, Hamy, Hanni(c)que (de), Hanon (de), Hardenthun (de), Harselaines (de), Havard, Hédoux, Hélot, Hémond (de), Henri II, Henri IV, Henri VIII, Henriau, Henry, Herbault, Hesmont (de), de Hémond, Heumez, Heurteur, Hodicq (de), Holuigue, Houchart, Houllefort (de), Hourdel, Hoyer, Huchin, Hugot, Huguet, Hupplande, Houpplande, Huret, Jean II le Bon, Joigny (de), L'Advocat-Billiad, La Cury (de), La Croix (de), Delacroix, La Fitte (de), La Folie (de), La Fontan (de), La Grandville (de), La Haye (de), La Mollière (de), Moulliere, La Rue (de), La Tour (de), La Vieffville (de), La Villeneuve (de), Labbé, Labicte, Lachèvre, Lacloy, Lactre (de), Ladmirand, Ladmirant, Lagaise, Lamiable, Lamirand, Lamy, Landrin, Langlet, Langlois, Lannoy (de), Lan(n)oy, Larrière (de), Lartisien, Lassalle, Lastre (de), Lastre de Mépas (de), Lattaignant (de), Latteux, Lavoine, Le Bon, Le Brun, Le Camus d'Houlouve, Le Canus (du Blaisel), Le Cat, Le Clitte (de), Le Coutre, Le Febvre, Le Fresnoie (de), de la Fresnoye (de), Le Grand de Montroty, Le Gressier, Le Guern, Le Jeune, Le Porcq de Champart, Le Porcq de Wimarest, Le Ronde, Le Roy d'Ambreuil, Le Roy de Barde, Le Roy de Cochois, Le Roy de La Marancherie, Le Roy de Valines, Leroy de Lozembrune, Le T(h)ueur, Le Vasseur, Le Vasseur de Fernehen, Le Volant, Lebel de Boisgenest, Lécaille, Lécailler, Lecat, Leclercq, Lecomte, Lecoutre, Lecras, Ledez, Leducq, Lefebvre, Lefranc, Legagneur, Legrand, Legris, Legros, Leleu, Lemaire, Lemaître, Lenoir, Lépinoy (de), Leriche, Leroy, Lespault (de), Lestocquoy, Létendant, Levier, Libert, Licques (de), Liégard, Lijdsman, Lisle, Longfossé (de), Lonquesticq, Lorge, Lorgnier, Lothellier, Louchez, Louis XV, Louvel (de), Louvigny (de), Loviny, Luxembourg (de), Macau, Machart, Mac-Mahon (de), Maenza, Magnier de La Source, Maillart, Mailly (de), Mailly-Mamez (de), Maisnart, Malet de Coupigny (de), Mamez (de), Manneville (de), Mansel (de), Marbeau, Marcq, Maréchal, Marmin, Marsille dit Rouget (de), Mareschal, Marsot, Martin, Martinet, Maslebranche, Massiet (de), Matysiak, Maubourg, Maudinier (de), Maugis, Maury, Mauvoisin, Meignot, Melchior, Melun (de), Mennessier, Merlot, Milon, Moleux,

Monchy (de), Monchy-Mont-Cavrel (de), Monet de La Salle, Montachet (de), Montfort (de), Montlezun (de), Montlezun de Busca (de), Morainvilliers (de), Morand, Moreau de Vernicourt, Morel, Morel (de), Moul(l)art de Torcy, Mouton, Muselet, Nacry, Nassau (de), Neufville (de), Neufville (de Brugnobois de), Niodot, Nodier, Noël, Noulart, Obert, Ohier, Osmont, Ovion, Pagart d'Hermansart, Pâques, Parenty (de), Pasquier, Passy (de), Patoulet, Patras de Campaigno (de), Payen, Pecquigny (de), Pellet, Perrenot de Granvelle, Perrin de Chevilly, Petit, Philippe II, Philippe VI, Pierreville (de), Pigault de Beaupré, Pillain, Pocques, Podevin, Pollart, Pollart de Villequoy, Ponches (de), Postel, Potez, Poucques d'Herbingshem (de), Prat (de), Prêtre-Jean, Prévost, Pruvost, Puilata, Quandalle, Queval, Rambures (de), Raymond, Recourt de Licques (de), Regnard, Regnault, Régnier (de), Renault, Ricault (de), Ringot, Riquier, Roberval, Rocquigny (de), Rodière, Rogée, Roghes (de), Romme (de), Roslin d'Ivry, Rosny (de), Rottier de Laborde, Roussel, Roussel (de), Rout(t)ier, Rozé, Rune (de), Saint-Just (de), Saint-Martin (de), Saint-Martin dict Nazart, Saint-Paul de Vidaussan ou Bidossan (de), Salmon, Salterain (de), Sand, Sannier, Sansson, Sarre, Savagner, Scotté de Velinghen, Selingue, Sénarpont, Sénéca, Senlis (de), Sergeant, Sergent, Sommerare, Steenbecque (de), Stricq, Suïrot de Boisrenault, Sully, Tallemant des Réaux, Tallement, Tassart, Taylor, Ternant (de), Ters, Thiébaud, Thomas, Thou (de), Thubeauville (de), Thueux, Thuillier, Thuilliez, Tiesset, Tricot, Troussel, Tudor, Tutil de Guémy (de), Vaillant, Vainet des Mimonts, Varlet, Varon, Vasseur, Vendosmois (de), Vermeulen, Vic (de), Villebon (de), Villiers de La Noue (de), Voltaire, Vuilcot, Wallon, Waro, Waron, Watbled, Watel, Wattelet de La Vinelle, Wavrans (de), Wepiere, White, Wiart, Wilde (de), Willecot (de), Wimet, Yeatman, Zamet.

*

* *

INVITATION

Dès maintenant, je vous invite aux manifestations qui marqueront la sortie du livre. Elles se dérouleront à l'aube des journées du patrimoine, organisées avec la Bibliothèque municipale de Boulogne :

- Conférence : « Les Vieux manoirs du Boulonnais, une histoire d'amour »,
- Exposition : « Vieux manoirs du Boulonnais ».

Bibliothèque municipale de Boulogne-sur-Mer, 18, place de la Résistance.

Judi 12 septembre 2013 ; 18 h 00, conférence ; 19 h 00, vernissage de l'exposition.

Michel PARENTY, 87 Grande Rue, 62200 BOULOGNE-SUR-MER,

tél : 03 21 91 19 39 et 06 87 61 20 62, mail : parentym@wanadoo.fr

N.B. Sauf circonstances exceptionnelles et imprévisibles, la distribution du livre débutera

le lendemain des manifestations, le vendredi 13 septembre 2013

BULLETIN DE SOUSCRIPTION (jusqu'au 31 mai 2013, date de clôture de la souscription)

BON DE COMMANDE (après le 31 mai 2013)

À retourner à Michel PARENTY, 87 Grande Rue, 62200 BOULOGNE-SUR-MER

Parution de l'ouvrage prévue pour les journées du patrimoine 2013

Prix spécial de 93 euros, par exemplaire, broché et rogné, enlevé par mes soins, et 103 euros par exemplaire expédié. Après le 31 mai 2013, dernier délai, le prix d'un exemplaire enlevé sera porté à 99 euros et à 109 euros par exemplaire expédié (bien que les ouvrages, protégés, soient envoyés en Colissimo, et que je n'aie jamais rencontré de difficultés, ils voyagent néanmoins aux risques et périls du destinataire).

Je désire souscrire/commander le tome I des *Vieux manoirs du Boulonnais de Roger Rodière*, sous la présentation suivante (rayer la mention inutile) ; après souscription, les exemplaires fournis seront tous brochés et rognés :

_____exemplaire(s) broché(s) et rogné(s) _____exemplaire(s) reliés (me consulter)

N.B. Les exemplaires de tête (série de luxe) seront reliés pour satisfaire les demandes maintes fois formulées lors des précédentes souscriptions ; me consulter, par téléphone, pour obtenir les conditions particulières de fourniture.

Ci-joint chèque de _____euros à l'ordre de Michel Parenty. Seules seront enregistrées les souscriptions ou commandes accompagnées de leur règlement.

NOM _____ Prénom _____

Rue _____ Code postal _____ Ville _____

Tél : _____ Mail : _____

Ma souscription ou commande me sera livrée de la façon suivante (rayer la mention inutile) :

- Enlèvement par mes soins chez Michel PARENTY,
- Expédition (pour les envois hors de France métropolitaine, conditions particulières, me consulter).

À _____, le _____ Signature

N.B. : Une liste des 200 premiers souscripteurs de l'ouvrage sera dressée, par déduction, non pas à la fin de ce tome mais en fin d'ouvrage.